



ASSEMBLEE GENERALE

15 NOVEMBRE 2024

Présence du Bureau dans son ensemble.

Excusés :

Mortain Patrick et Sylvie – Manca Christine – Brouat Aurore – Tonnot Macou et Alain - Abric Paule – Perrenot Emilie – Maillet Frédéric – Barendrecht Johanna – Parchet Pierre – Chastan Christine - Plouffe Jocelyne – Coté Ginette – Haag Véronique et Stéphane.

Nous avons enregistré pas loin de 80 pouvoirs.

Nous remercions la présence des représentants de la Mairie :

Marie-Pierre Chaix – Marie-Christine Combier – Martine Riffard Volqué – Samira Dahmani – François Hausserr

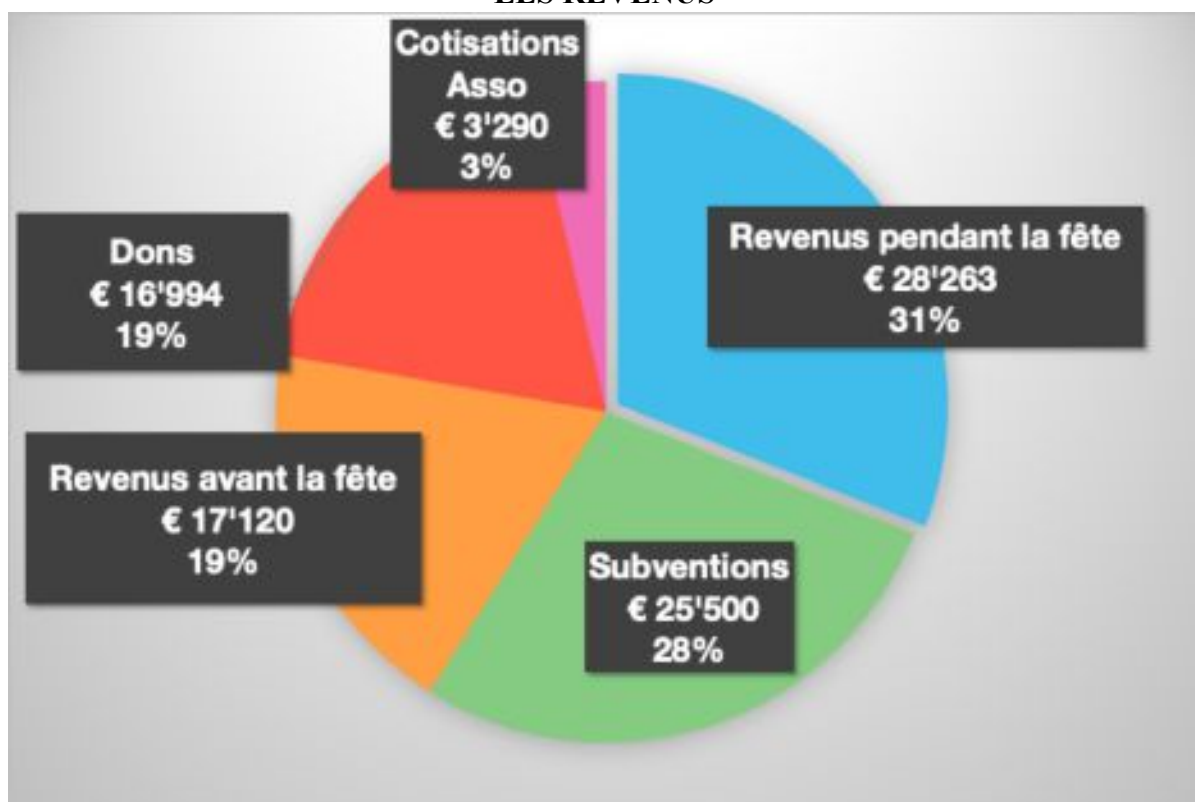
Le quorum étant atteint nous pouvons commencer notre A.G. 2024.

Résultats financiers

Gain 1 717€

Nicole, notre trésorière, nous détaille les résultats.

LES REVENUS



- Revenus pendant la Fête 28 263€ (31%)

Ils se répartissent ainsi :

| | |
|---------------------------------------|---------|
| Entrées | 10 916€ |
| Tavernes | 8 170€ |
| Ribote | 8 166€ |
| Boutique et ventes suite à annulation | 3 867€ |

- Entrées

Nous avons enregistré

2 261 entrées « adultes »

1 073 entrées « enfants »

Le calcul a été facilités par l'adoption des bracelets.

Le nombre d'entrées est le même que celui de 2019, il pleuvait aussi.

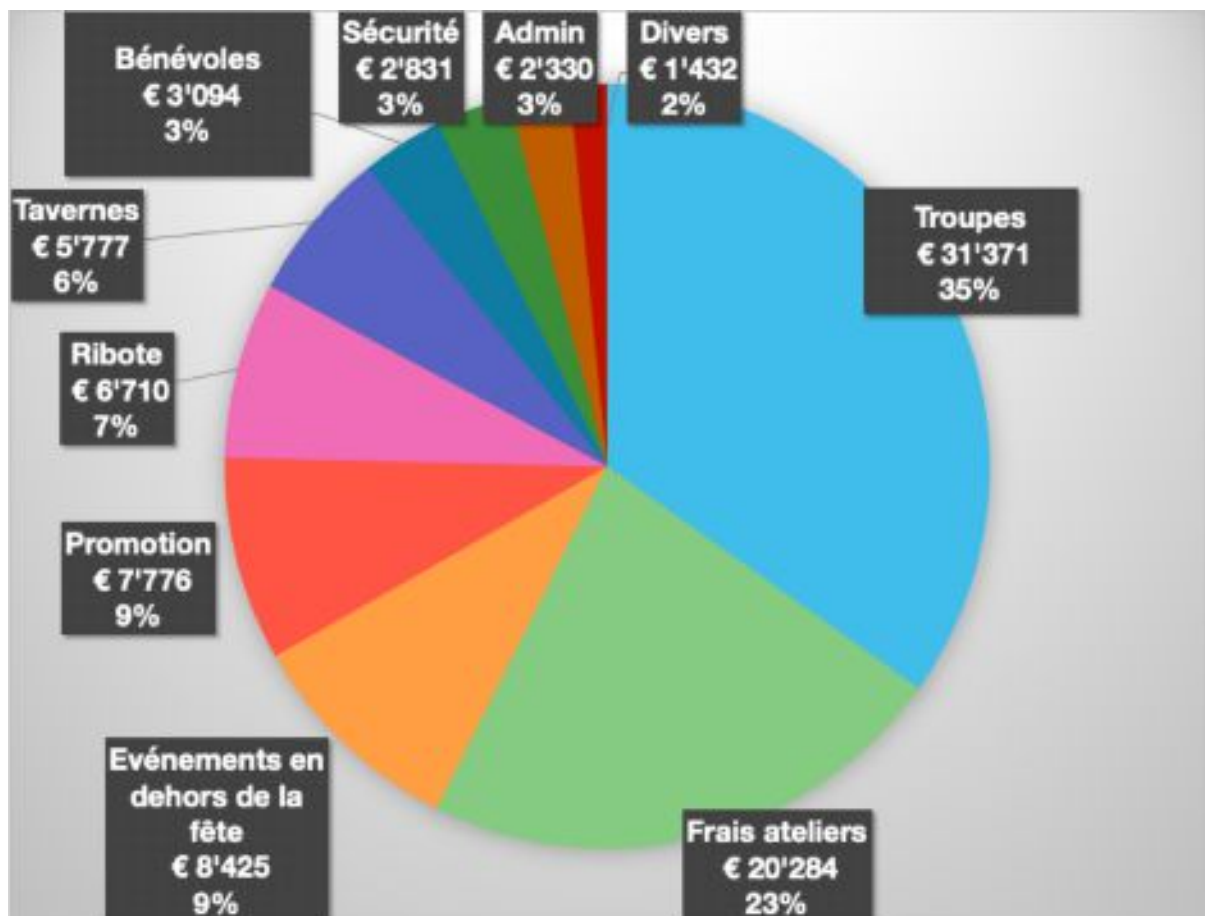
- Subvention 25 500€ (28%)

Les subventions substantielles que nous avons obtenues sont d'une très grande aide.

- Dons 16 994€ (19%)

Le don de 15 000 euros ne se répétera pas, par contre les dons divers sont en augmentation par rapport à 2022.

LES DEPENSES



- Annulation de la Fête en avril

Nous devons noter que l'annulation de la fête au mois d'avril nous a fait perdre 5 000 euros (la moitié des frais de promotion, frais de TPE et bancaires, frais d'assurance pour prolongation de la période concernée, l'alimentation non revendue).

- Dépenses dans les ateliers

Les dépenses pour les ateliers se rapportent essentiellement à la couture : tissus, machines à coudre, sur jeteuses et autres accessoires. Dans l'atelier « caisse » nous avons inclus les écop et les bracelets, dans l'atelier « gardes » nous retrouvons les frais pour la confection des halberdes.

Le budget est approuvé à l'unanimité.

Conseil d'Administration 2026

Dans le but de mieux partager le travail, le Conseil d'Administration s'agrandit pour 2026 en incluant la majorité des chefs d'ateliers, trois personnes avaient souhaité en faire partie et lors de l'A.G. deux autres personnes ont désiré se joindre à nous. L'ensemble des conseillers ont reçu l'aval de l'A.G. En annexe se trouve les membres du C.A. 2026.

Ce conseil aura pour tâche de :

- Déterminer la date de la fête
- Définir le périmètre
- Elire les membres du bureau

Cotisation

Pour rappel, la cotisation est une somme d'argent versée par les membres d'une association en vue de son bon fonctionnement. Les cotisations 2024 (3 290 €) n'ont couvert que les frais de bouche des bénévoles. Les frais de bouche ont été faibles grâce notamment à Gérard Garnier, qui a réussi à nous proposer un repas à moins de 5,00 € par personne.

En 2026 il sera impossible de tenir ce challenge.

Nous devons couvrir tous les frais de fonctionnement (assurance, frais administratifs et frais de site). Pour rééquilibrer nos comptes la cotisation pour la prochaine fête est portée à 20,00 €.

L'augmentation de la cotisation a été acceptée par l'assemblée

Catégories de bénévoles

Pour tenir compte de la différence d'investissement des bénévoles, nous avons pensé à créer trois catégories de bénévoles.

- **Le bénévole figurant :**

il est costumé et présent pendant la fête, il déambule mettant en valeur notamment les magnifiques costumes de l'atelier « couture »

il a droit au prêt de costume gratuit, à l'entrée de la fête et l'eau à volonté.

- **Le bénévole actif :**

Ce bénévole travaille dans un atelier pendant la fête, nous devons en tenir compte, il bénéficie en plus de 2 bons « boissons » et un bon pour une planchette dans une taverne, soit le samedi midi, soit le dimanche midi.

- **Le bénévole premium :**

Ce bénévole s'investit pendant deux ans, temps de préparation de la fête. Il est indispensable à la bonne organisation de l'évènement.

Une autre partie se consacre à la fête pendant plus de quatre heures.

pour le remercier ce bénévole a droit en plus au repas de dimanche midi.

Périmètre de la Fete

Il nous faut mieux organiser le périmètre de la fête. La Cour d'Honneur sera uniquement utilisée pour le départ du défilé et éventuellement l'arrivée de ce dernier. Il n'y aura donc plus de troupes stationnées

sur cet emplacement. Il serait intéressant de réfléchir à l'animation de la Grande Rue et du Centre Ancien. Le nouveau conseil aura pour tâche de définir le périmètre et de penser à bien animer les lieux.

Les Troupes

Nous avons la possibilité de sous-traiter l'engagement des troupes à M. Mickaël Chazot. Ceci nous épargnera une fastidieuse recherche et les interminables discussions financières.

Cette solution nous permet d'économiser entre 20 et 30 % sur le prix des troupes. Par contre nous ne pourrions pas choisir les intervenants, et le budget de départ ne pourra pas être modifié.

Le Marché

En ce qui concerne le marché nous gardons notre entière liberté, car nous voulons absolument engager des artisans et artistes de notre région. Cela entraîne la création d'une « case budget » et un travail de recherche.

La Ribote

Pour la Ribote nous devons modifier son fonctionnement, les bénévoles ayant travaillé toute la journée méritent un peu de répit. Faire appel à un traiteur semble une solution.

L'emplacement reste à définir. Deux possibilités : soit nous louons les salles de l'Hostellerie (lieu qui est vraiment approprié), soit nous montons un chapiteau dans la cour de la Mairie. Les deux options ont un coût, à nous de comparer les prix.

Repas des bénévoles

Trouver un lieu séparé de fête pour le repas des bénévoles (cour de la Mairie ou une tente sur le Belvédère) et ce pour laisser les tables des tavernes au public. Le repas des bénévoles Premium sera préparé par un traiteur. Pour éviter le gaspillage avec les bouteilles d'eau, il serait bon de mettre un distributeur destiné aux bénévoles.

Les Ecus

Nous n'utiliserons plus les écus. Cela nous permet de diminuer le nombre de bénévoles, nous évite les trajets jusqu'au Puy en Velay, de payer la location de ces écus, de les compter à la fin de la fête.

Les Costumes

Certains costumes commencent à être usés, notamment les costumes de taverniers qui sont en circulation depuis 2017 et confectionnés dans des tissus de récupération. Il faut donc en produire de nouveaux. Les costumes « nobles » ont un grand succès, nous en confectionnerons d'autres. Le prêt au bénévole reste gratuit. Une somme de 20,00 euros sera réclamée pour frais de nettoyage.

Le Loto

Le dimanche 24 novembre 2024 à 15 heures aura lieu le loto de notre association. Depuis notre première édition (déjà la 3ième) nous n'avons eu qu'à nous féliciter de cette initiative. Le public est friand de cet évènement et notre notoriété a dépassé les frontières de notre ville et même de notre département. Les nombreux et somptueux lots n'y sont pas pour rien et il nous faut ici remercier Danièle Danguin pour son savoir-faire dans la « récolte » des lots.

Questions diverses

- Yves Esquieu se réjouit que la fête ne soit plus scindée en deux lieux, il approuve l'abandon des écus. Il est très intéressé par l'animation du Centre Ancien. Nicole pense à un éventuel atelier « théâtre ».
- Julien Perrenot note que certains lieux manquent d'animation.
- Dominique Bosc s'inquiète que la disparition des écus n'aboutisse à quelque malveillance. Nous mettons toute notre confiance dans nos bénévoles.
- Plusieurs personnes ont demandé quand la cotisation était exigible. Nicole a précisé que c'est justement avant la fête que nous avons besoin de finances. De nombreuses personnes ont compris le message et ont réglé leur cotisation pour 2026.

Michèle Barcasse remercie tous les bénévoles et les représentants du Conseil Municipal pour leur présence et leur participation active à notre association.

Marie Pierre Chaix, première-adjointe, nous félicite pour notre travail, notre organisation et notre acharnement à mettre en valeur la ville de Viviers grâce à notre fête. Elle nous assure le plein soutien de l'ensemble de la Municipalité.

La séance est levée à 19 h 45 et le bureau invite l'assistance à partager le verre de l'amitié.

La Secrétaire
Catherine Angotta

Membres du Conseil d'Administration FDR 2026

| | | |
|--------------------|-------------------|----------------------|
| Alligier Françoise | Angotta Catherine | Barcasse Jean-Pierre |
| Barcasse Michèle | Bonino Françoise | Bourbon Roxane |
| Chatelanat Nicole | Danguin Danielle | Daygue Guy |
| Delfosse Dominique | Esquieu Yves | Fidenti Olivier |
| Garnier Gérard | Godefroy Sandrine | Leclere Yvonne |
| Maugain Gérald | Mortain Patrick | Nemoz Elisabeth |
| Perrenot Emilie | Perrenot Julien | Petigny Didier |
| Pohu Brigitte | Salvo Michel | Suter Daniel |
| Tonnot Alain | Tonnot Macou | Vanheeghe Laurent |

Deux personnes se sont rajoutées lors de l'Assemblée Générale :

Jacqueline Claudel et Margot Lemercier